

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2018

Présents : M. Philippe ESSERTEL, M. Philippe ROLLAND, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, M. Guy REGEFFE, Mme Evelyne GRENIER, Mme Françoise LUGNIER, M. Jean-Maxence DEMONCHY, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS, M. Philippe MACQUET, M. Alain GENON, Mme Nadine CHAFFAL, M. Pascal BARRIER.

Absents excusés : Mme Maryse DURIS, Mme Germaine RONDEL, M. Ludovic BOURG.

Secrétaire de séance : Mme Nadine CHAFFAL

1 – Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la DETR pour les aménagements de la Fabrique et du Bourg.

2- Une délibération est adoptée afin d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (ceci dans l'attente de l'adoption du budget).

3 – Dans le cadre des travaux d'aménagement de La Fabrique, le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux de dissimulation des réseaux secs et de l'éclairage public et confie au SIEL et à la Communauté d'agglomération Loire Forez la maîtrise d'œuvre ou les missions qui les concernent.

4 – Le conseil municipal adopte des conventions avec la communauté d'Agglomération Loire Forez pour :

- La mise à disposition du service technique de la Commune pour l'entretien des voies d'intérêt communautaire.
- La mise à disposition du service technique de la commune pour la surveillance des installations d'assainissement.

5 – Le Conseil Municipal adopte le nouveau tableau de classement des voies communales préparé avec Loire Forez Agglomération.

6 – Le recensement est en cours.

7 – Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sera appelé à émettre un avis sur le projet d'installation classée STAL. Il invite les membres du Conseil à consulter le dossier et à se tenir informé pour la prochaine réunion

8 – Le Carnaval sera organisé le 20 février 2018.